

mollement, sans prendre souci de la distance qui diminuait sans cesse entre son bateau et celui de Plélan.

—Blaise, dit ce dernier, dont l'espoir déçu se changeait en colère, —il faut en finir. A défaut d'arquebuses, nos hommes ont leurs pistolets.

—J'ai les miens, répondit Blaise.

Les autres, dans la précipitation du départ, n'avaient pris que leurs épées.

Plélan saisit les pistolets que lui tendait Blaise, en promettant au reste de ses gens de les faire pendre sitôt qu'il aurait du loisir; puis il s'arrangea commodément pour viser. Le premier coup ne produisit d'autre effet que de donner l'éveil à une bande d'oiseaux aquatiques qui prirent bruyamment leur volée.

Chantepie envoya, en réponse, un couplet de sa chanson favorite.

—Démon! murmura Plélan, qui prit le second pistolet.

—Messire, dit Blaise, vous allez perdre votre dernier coup; nous ne sommes pas à portée.

Plélan se rassit en murmurant.

Cependant Chantepie avait gagné l'Oust, et les deux barques, entraînés par le courant, se suivaient avec une effrayante rapidité. A un quart de lieue en avant du chaland, la femme blanche dressait sa taille gigantesque, au dessus du gouffre qui mugissait terriblement.

—Où nous mène-t-il? se demandaient les rameurs.

—Mort de moi! s'écria enfin Guy de Plélan; —veulent-ils renouveler la farce d'Ermengarde?... Sur ma foi! je les suivrai, fût-ce en enfer!

A deux cents pas du tournant, le chaland vira et quitta le cours de l'Oust, puis il disparut derrière le brouillard.

—Suivez-le, dit le capitaine.

Les rameurs se penchèrent de nouveau sur les avirons, et commencèrent à tourner autour du gouffre. Parfois on apercevait le chaland, mais au-sitôt après on le perdait de vue, et la poursuite n'avait pour guide que la voix de Noël, qui avait entonné sa chanson et répétait incessamment le refrain d'une voix lente et monotone.

Plélan ne disait plus rien. Il restait assis à l'avant, les dents serrées, les sourcils convulsivement froncés.

—Si je meurs, pensait-il, Marguerite me suivra, et je mourrai vergé.

Noël chantait toujours.

Le cercle allait se rétrécissant autour de la femme blanche; les rameurs se signaient avec effroi; les hommes d'armes tremblaient et n'osaient plus blasphémer.

Noël cessa de chanter.

—Guy de Plélan! dit-il d'une voix retentissante, —an nom de Malestroit, mon seigneur, je t'ai provoqué autrefois à un combat mortel et sans merci. Je t'ai dit: —Si mon seigneur ne daigne venir aux jour et lieu que Dieu fixera, je viendrai, moi... me voici!

—Ramez, ramez, cria Plélan en proie à une sorte de délire.

Noël rétrécit encore le cercle et son chaland disparut dans les plis brumeux de la robe de la femme blanche. Puis il reprit:

—Je t'ai dit encore: —Madame Marguerite est sous la garde de la femme blanche des marais. Ni vilain, ni gentilhomme ne l'attaquera sans péril de mort...

Noël s'interrompit pour donner un dernier coup de rame, qui porta son chaland sur la lèvres même du gouffre.

—Ramez! suivez-le! ramez! cria Plélan.

Et, comme un des rameurs hésitait, il lui mit le pistolet sous la gorge.

—Vilains et gentilhommes, vous avez tous attaqué Madame Marguerite, continua Noël, et vous allez mourir.

—Tu mens, démon! hurla Guy de Plélan; je vais t'atteindre, toi et ta dame, et, mort de mon sang! je vous tordrai le cou!

Comme il disait ces mots, le chaland, lancé avec une vigueur nouvelle par Chantepie, effleura la lèvres du tournant et, ce-sant aussitôt son mouvement circulaire, sortit du brouillard. La barque voulut le suivre, mais, plus lourde ou moins habilement dirigée, elle fut saisie par le gouffre.

On entendit Plélan vociférer un dernier blasphème, suivi du cri de détresse de son équipage; puis le gouffre rendit un bruit sourd.

Chantepie essuya la sueur de son front et revint à l'Isle-aux-Hallbrans.

Lorsque Toussaint ou Madame Marguerite l'exhortaient à se hâter durant la traversée qui suivit, il répondait:

—Guy de Plélan n'est plus à craindre, et la femme blanche a protégé sa race.

Le lendemain, au château de Malestroit, Amaury dit à Noël:

—Tu as sauvé ma femme et mon fils: veux-tu être mon écuyer?

—Serai-je un jour chevalier? demanda Noël.

Sur ma foi de gentilhomme, tu le seras.

Noël réfléchit et baissa la tête.

—Les chevaliers ne se battent point sur l'eau, murmura-t-il tristement.

—Si fait, Noël, dit la dame de Malestroit. Il y a de vaillans hommes d'armes qui combattent, montés sur des vaisseaux, au milieu de la mer.

—La mer! s'écria Chantepie dont le jeune visage rayonna d'enthousiasme; la mer!... Je l'ai vue sur les côtes de Cornouailles... elle est grande... plus grande encore que les marais de l'Oust...

—Hé bien! Noël, dit le sire de Malestroit, veux-tu être chevalier de la mer?

—Je le veux! répondit Noël avec joie,

—Donc, je t'enverrai demain, Noël, à monsieur mon cousin de Tinténac,

qui est maître d'un vaisseau du roi... Et si Dieu t'assiste, enfant, tu feras un noble homme.

Bien longtemps après, sur les ruines du petit manoir de Courlé, un vieux gentilhomme éleva un beau château, dans lequel il établit sa demeure avec sa femme et ses jeunes enfans.

Le vieux gentilhomme était capitaine dans la marine de S. M. le roi Louis XIII. Il avait nom Noël Torrec.

Quant au château, il se nommait et se nomme encore Chantepie.

Ses hautes murailles dominant au loin tous les marais de l'Oust, et c'est dans sa grande-salle aux vastes embrasures que nous avons entendu raconter pour la première fois la légende de la Femme blanche des marais.

PAUL FÉVAL.

Union Catholique.

## A LOUER.

Une belle Maison en pierre à 3 étages, située au Faubourg de Québec, faisant face à la rue du Faubourg de Québec à l'angle de la rue Ste. Marie, S'adresser pour les conditions à M. l'Economé de l'Evêché.

EXERCICE TRÈS DEVOT

A

St. Antoine de Padoue

LE

TRAUMATISME.

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

THOMAS CARLY,

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

AVIS.

UN INSTITUTEUR sachant parfaitement les langues française et anglaise et pouvant les enseigner par principes, serait disposé à accepter de l'emploi dans une paroisse. Il est muni des meilleures recommandations pour sa moralité et pour sa méthode d'enseignement. S'adresser à M. BRASSARD, curé de Longueil, qui s'offre à donner de plus amples renseignements.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien recommandé sous le double rapport de la capacité et de la moralité trouverait de l'encouragement à St. Valentin: celui qui saurait les deux langues française et anglaise serait préféré. S'adresser à M. Beaugard, curé de St. Valentin, *vis-à-vis* Isle-aux-Noix.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES personnes qui voudraient entreprendre la réparation de

L'EGLISE DE ST. PHILIPPE,

sont priées de faire des propositions à M. le Curé de cette Paroisse, auquel il devront en même temps présenter les garanties exigées en semblable circonstance.

MM. les Editeurs des journaux français de cette ville sont priés de reproduire *gratis* cette annonce pendant un mois.

Montréal, 24 février 1843.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRÔTES, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSI.

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTONX, libraires de cette ville.

Prix des annonces: —Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½ d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4l.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCÉ, PR. DE L'ÉVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,